



vente de notre maison allons nous payer une plus value ou non

Par **yvette34**, le **19/01/2013** à **02:01**

Voilà nous avons acheté une maison il y a 9 ans (résidence principale). Au mois d'aout 2013 nous sommes partis pour deux ans aux USA (durée du contrat de travail de mon époux). Afin de nous permettre de payer le crédit, nous avons loué la maison. Les locataires quittent les lieux fin janvier 2013 et comme nous rentrons en france au mois d'aout nous ne souhaitons plus la louer. De plus les mensualités étant trop élevées nous souhaitons la vendre afin de racheter un nouveau bien correspondant plus à nos moyens. Comme nous l'avons louée devons nous payer une plus value sur la vente? Merci pour vos réponses. Nous sommes loin, il est difficile de se renseigner et cela nous procure pas mal de soucis.
Merci par avance

Par **Afterall**, le **19/01/2013** à **10:26**

Bonjour,

Ce logement ne correspond plus à votre résidence principale au jour de la vente. De surcroit, elle est louée depuis plus d'un an.

Vous serez dès lors assujetti au paiement d'une plus value immobilière sur sa cession.

Au vue de votre résidence actuelle (hors UE), je vous invite à vous renseigner sur le taux d'imposition auquel vous serez astreint. Il risque d'être prohibitif.

Une solution serait d'y fixer votre résidence principale pendant 8 à 12 mois à votre retour en France.